

SPECTRE DE L'INCONDUITE SEXUELLE AU TRAVAIL

Professeure Kathleen Kelly Reardon
University of Southern California

Savoir où se situe un comportement dépend de la situation, de l'historique de la relation, du ton employé et des gestes non verbaux.

1

Généralement non offensant - Remarques courantes sur des choses comme la coiffure et la tenue vestimentaire.

2

Gênant/légèrement offensant - Commentaires impliquant des distinctions de genre défavorables au sexe d'une personne.

3

Offensant - Comportement non sensible ou supérieur au genre.

4

Hautement offensant - Commentaires ou comportements intentionnellement dénigrants.

5

Inconduite sexuelle évidente - Comportements grossiers ou physiquement intrusifs.

6

Inconduite sexuelle flagrante - Comportements impliquant la coercition, l'abus sexuel ou l'agression.

Ressources et sites internet:

Travail sécuritaire N.-B. :
www.travailsecuritairenb.ca

Violence Sexuelle Nouveau-Brunswick : www.svnb.ca/fr

Lieux plus sûrs n.-b. :
www.saferplacesnb.ca/fr

La présente ressource est publiée par :

Service public d'éducation et d'information juridiques
du Nouveau-Brunswick :

C.P. 6000

Fredericton, Nouveau-Brunswick E3B 5H1

(506) 453-5369 | speijnb@web.ca | www.legal-info-legale.nb.ca/fr